

permettra la gestion ordonnée des relations commerciales bilatérales entre le Canada et les États-Unis.

- Des amendements sont apportés à 29 lois afin de les rendre conformes à l'Accord. La liste ci-après est semblable à celle des lois qui avaient été amendées par la loi de mise en oeuvre de l'ALE.

1. *Loi sur les banques*
2. *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*
3. *Loi sur la Société canadienne des postes*
4. *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur*
5. *Loi sur la Commission canadienne du blé*
6. *Loi sur l'arbitrage commercial*
7. *Loi sur les associations coopératives de crédit*
8. *Loi sur le droit d'auteur*
9. *Loi sur les douanes*
10. *Tarif des douanes*
11. *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*
12. *Loi sur les engrais*
13. *Loi sur la gestion des finances publiques*
14. *Loi sur les aliments et drogues*
15. *Loi sur l'importation des boissons enivrantes*
16. *Loi sur les dessins industriels*
17. *Loi sur les sociétés d'assurances*
18. *Loi sur Investissement Canada*
19. *Loi sur les sociétés d'investissement*
20. *Loi sur l'arpentage des terres au Canada*
21. *Loi sur l'importation de la viande*
22. *Loi sur l'inspection des viandes*